

leurs vues sur l'emploi le plus approprié, compte tenu des objectifs du programme, des fonds qui doivent être autorisés l'an prochain.

Enfin, j'ajoute que c'est la première fois que le ministre annonce bien à l'avance—c'est-à-dire plusieurs mois—les changements qu'il veut apporter à ces programmes. Nous espérons que ce long préavis sera utile non seulement aux députés mais encore au public touché, qui pourra ainsi faire connaître son point de vue avant la date d'entrée en vigueur des changements prévus.

● (2.10 p.m.)

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, l'annonce que vient de faire le ministre ne signifie pas grand-chose, sauf que sa déclaration rédigée dans un langage administratif fleuri, veut dire, en effet, que par opportunisme politique, le ministre va sèchement couper ses dépenses au cours de l'année qui s'en vient. Cela signifie qu'au moment où l'agriculture fait face aux pires problèmes de développement, le gouvernement va se retirer du domaine de la recherche, priver de services les communautés agricoles, et sans faire de distinction, se retirer de programmes subventionnés. Il va même jusqu'à fermer certaines fermes expérimentales.

Le ministre signale que des membres du personnel seront mutés, peut-être licenciés. L'expérience nous a appris que ce genre de changements tend à bouleverser tout le ministère. Il est regrettable, en effet, qu'au moment où l'agriculture a le plus besoin d'aide, le gouvernement se soustraie à ses responsabilités et à ses obligations. Est-il besoin de signaler que l'annonce faite aujourd'hui va directement à l'encontre de tous les conseils que le gouvernement a demandés lors du congrès le printemps dernier et qui, selon lui, avait été couronné de succès.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, si nous avions plus de jours réservés à l'opposition, peut-être ferait-on plus de déclarations de principe. Cette déclaration-ci est remarquable en ce sens qu'elle ne laisse espérer aucune mesure positive à l'intention d'une industrie qui est en difficulté. Les rajustements proposés sont négatifs. Cette déclaration ne fait pas montre de discernement. Elle n'est pas de nature à faire croire aux cultivateurs que le gouvernement peut faire face aux problèmes agricoles et qu'il est déterminé à les résoudre.

Cette déclaration indique qu'on va commencer à lancer des programmes de redressement agricole et il va nous falloir attendre pour voir en quoi ils consisteront exactement, car on ne nous donne aucun détail. Des rajustements vont être effectués pour venir en aide aux producteurs laitiers et aux éleveurs de

[L'hon. M. Olson.]

moutons mais tout ce que nous savons, c'est que des coupes vont être pratiquées quelque part.

La déclaration se borne, somme toute, à annoncer des réductions qui seront opérées dans le ministère et les services qui en relèvent. En d'autres termes, ce document est un texte banal qui ne donne aucun espoir à l'agriculture et aux cultivateurs pour l'avenir immédiat.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je regrette de ne pouvoir féliciter l'honorable ministre relativement à la déclaration qu'il vient de faire.

A l'heure actuelle, qu'il s'agisse de l'Est, du Centre ou de l'Ouest du pays, l'agriculture canadienne est en détresse. La longue déclaration du ministre nous causera une nouvelle déception, car elle vise à assurer une aide maximale aux producteurs avec les crédits qui auront été affectés au Ministère, dans le cadre de la politique de restrictions du gouvernement. Au fait, l'honorable ministre semble vouloir dire que nous allons accorder plus de subventions avec moins d'argent.

Monsieur l'Orateur, il est déplorable qu'en 1969, un ministre de l'Agriculture aussi compétent n'ait su quitter les sentiers battus et proposer une politique financière en harmonie avec la surabondance de produits que nos cultivateurs peuvent mettre à la disposition de la population.

Dans le domaine des produits laitiers, par exemple, ce n'est pas d'un excédent de production dont nous souffrons, comme en font foi les données statistiques du gouvernement fédérale, mais bien d'un problème de sous-consommation.

Le ministre annonce également qu'il y aura des restrictions de frais de voyage. Nous comprenons peut-être cela, mais, par contre, il annonce que des subventions de 115 millions seront accordées à l'industrie laitière, au titre du soutien du prix du lait, ce qui entraînera une économie de 10 ou 11 millions de dollars pour l'année 1970. Cela veut donc dire qu'au mois d'avril 1970, nous aurons une déception encore plus cuisante à cause des quotas de lait destinés à la transformation industrielle.

Je regrette qu'en 1969-1970, nous n'ayons rien autre à annoncer aux agriculteurs qu'une déclaration aussi néfaste et qui cadre mal avec le progrès agricole et les problèmes agricoles de 1969.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A), 1969-1970

[Traduction]

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) présente un message par lequel